

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 15 février 2011

Présents : Claude Vignon, Isabelle Bailliard, Yves Guillet, Pierre Barbier, Carine Michel, Giovanni Cadeddu, Gérald Idelon
Excusé : Martin Béchier, Sandra Perrier, Paul Bertrand, Valérie Guillet

En présence de Mr Gilles Couiller, trésorier de la commune.

SEANCE PREPARATOIRE DU BUDGET 2011

Mr Couiller présente les comptes administratifs 2010 des budgets.

<i>Résultats de clôture 2010</i>	BUDGET COMMUNAL	BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT
Fonctionnement	179 087 €	112 808 €
Investissement	- 106 874 €	- 6 868 €

Le maire récapitule les opérations et projets impactant le budget principal :

- lotissement communal à l'ouest du village (au-dessus maison Paulette Roche)
- lotissement communal au sud du village (en-dessous de l'atelier), portage précis du projet restant à définir
- réfection d'une toiture de bâtiment public
- réflexion sur l'aménagement du RDC du bâtiment de la mairie

opérations et projets du budget eau et assainissement :

- construction de petits bâtiments de protection sur les ouvrages du réseau d'assainissement
- 2eme forage de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable sur l'Adouin
- extension des réseaux d'eau et assainissement du lotissement communal ouest

L'étude du projet d'éclairage public de l'entrée sud du village va être lancée avec le SDED cet hiver, l'opération sera incluse dans le budget à l'occasion d'une Décision Modificative dès son chiffrage.

Les projets de lotissements nécessiteront la création d'un budget annexe.

Gérald Idelon présente les prévisions de ventes de bois faites par l'ONF pour 2011, ainsi que les propositions de travaux sylvicoles. Les travaux retenus sont :

- marquage parcellaire de la coupe de l'Allier et d'Herbouilly, pour 2 635 €HT
- création du nouveau parcellaire sur l'Allier : 1 600 €HT

Le maire présente au conseil le souhait du Préfet de regrouper les communautés de communes du Vercors et du pays de Royans, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales en cours. Une discussion s'engage sur les conséquences d'un tel regroupement pour les collectivités et les services publics du canton. Le maire et les conseillers expriment leurs craintes de voir les services publics locaux affaiblis, avec le risque de perte des emplois associés au niveau de la communauté des communes et de la trésorerie, la perte de représentativité des élus du canton au sein d'un conseil communautaire élargi.

Délibérations du conseil

→ Sur conseil de l'ONF, la parcelle forestière communale n° 17 sera vendue sur pied. De plus, le principe d'un contrat d'approvisionnement, pour des ventes groupées de gré à gré et négociées par l'ONF, est accepté. Les estimations de 2011 prévoient 460m³ de bois sur les parcelles communales 30 et 31, 80m³ de chablis sur des parcelles diverses. *Voté à l'unanimité.*

Décisions du conseil

→ Mr Fabrice Roche cède sa part d'indivision sur la parcelle F 219 à Mr Christian Maréchal, en vue de la création d'un futur lotissement sur la parcelle de Mr Maréchal. La commune n'utilise pas son droit de préemption urbain sur cette cession.

Secrétaire de séance :Carine Michel